

Le cardiotaphe de Louis de La Bourdonnaye

Reliquaire morphologique en l'église de Ruffiac (Ille-et-Vilaine)



© Archives départementales du Morbihan

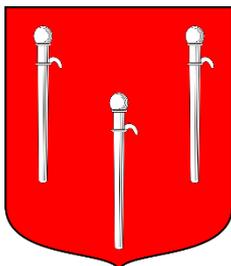
v36 - 22/07/2025 09:25:00

par Henri de Lépinay

7 RUE PIERRE-CHAULIN, 78150 LE CHESNAY LA COUR DE KERBERNARD, 44410 ASSERAC
Tél. : 01 39 54 72 42 - Fax : 01 39 54 75 29 Tél. : 02 51 10 28 43 - Fax : 02 52 41 01 15
Mob : 06 07 73 06 73 - Mél : contact@kerbernard.bzh

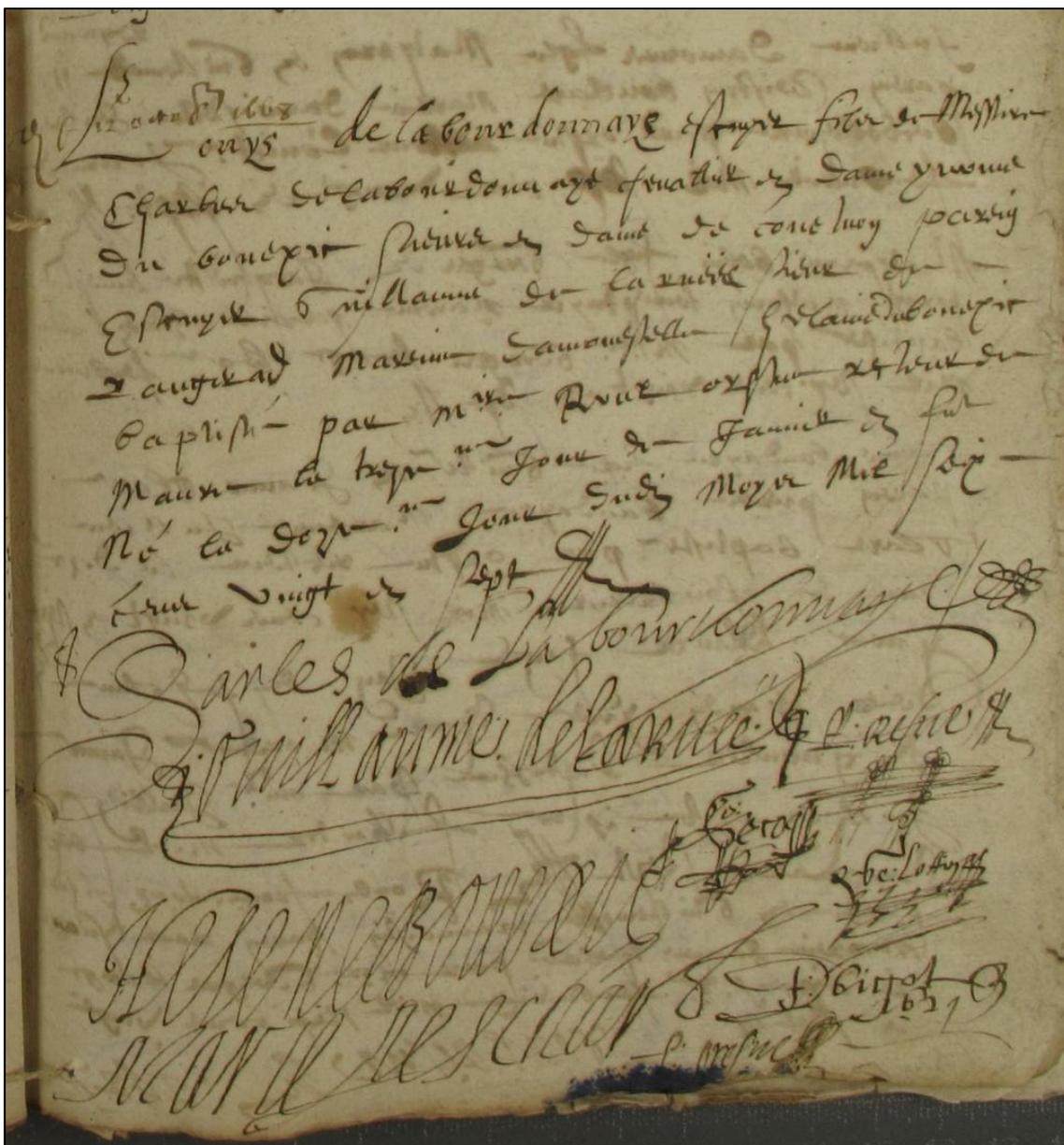
Louis de La Bourdonnaye de Coëtion

12 janvier 1627 – 7 février 1699



De gueules à trois bourdons de pèlerin d'argent, 2 et 1.

Louis de La Bourdonnaye est né le 12 janvier 1627 à Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)¹.



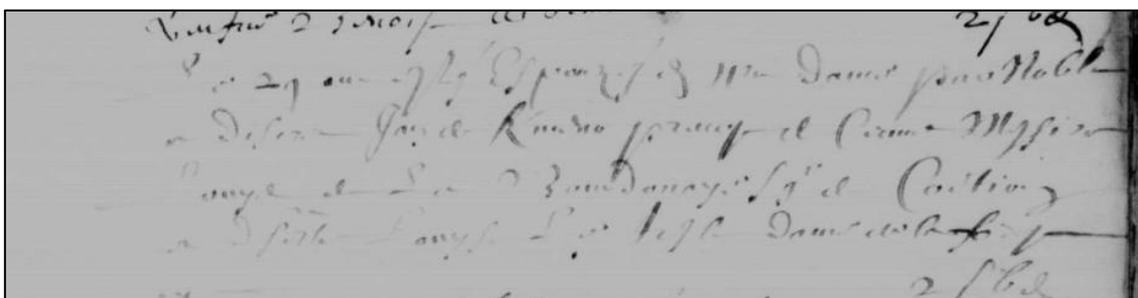
¹ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Maure-de-Bretagne, Registre des baptêmes (1616-1630) : https://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/thtxgd2723h/221112/29

Il est le fils de Charles de La Bourdonnaye de Coëtion (-10 août 1646) et de Yvonne du Bouëxic.



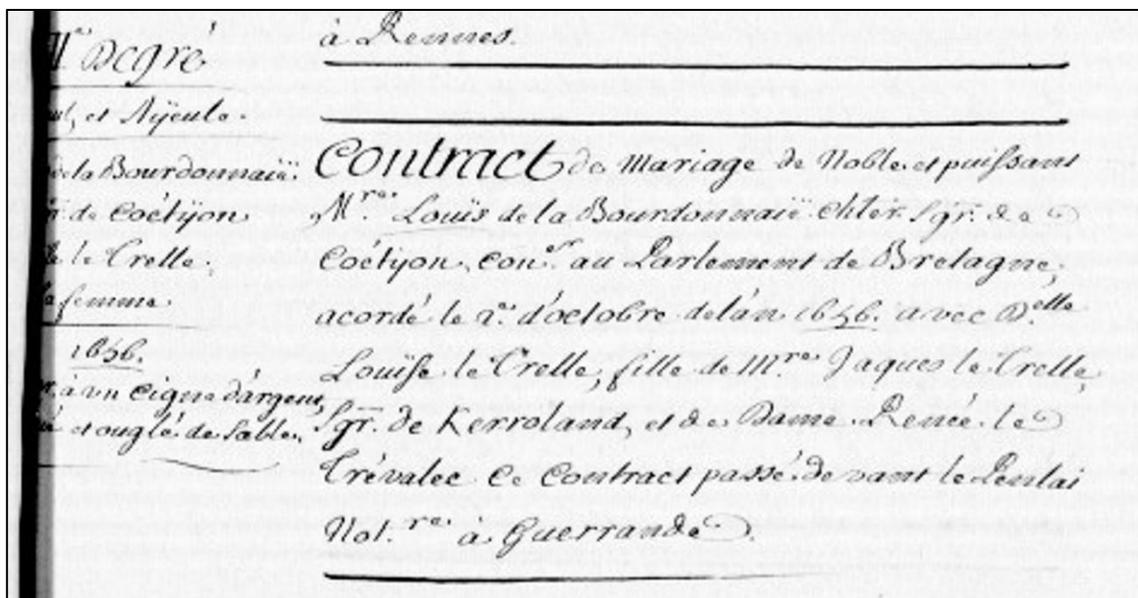
Charles de La Bourdonnaye (-16 août 1646)
épouse en 1622
Yvonne du Bouëxit

Le 29 octobre 1656², il a épousé Louise Le Tresle, dame de La Forge, en l'église Saint-Aubin de Guérande (Loire-Atlantique).



Louis de La Bourdonnaye (1627-1699)
épouse en 1656
Louise Le Tresle (1640-1703)

Un contrat de mariage a été enregistré le 2 octobre 1656 devant M^e Le Penlai, notaire à Guérande (Loire-Atlantique)³.



² Archives départementales de Loire-Atlantique, Guérande, Saint-Aubin, Registre des mariages et sépultures 1655 (novembre)-1656(octobre) :

<https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ark:/42067/f456851afe27d7b2b0b3556d9c63537d>

³ Contrat de mariage cité dans les « Preuves de noblesse de François-René de La Bourdonnaye » pour son entrée en 1712 dans la Grande écurie du Roy : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9006855w/f174.item.zoom>

Louise Le Tresle

23 octobre 1640 – 1^{er} novembre 1703

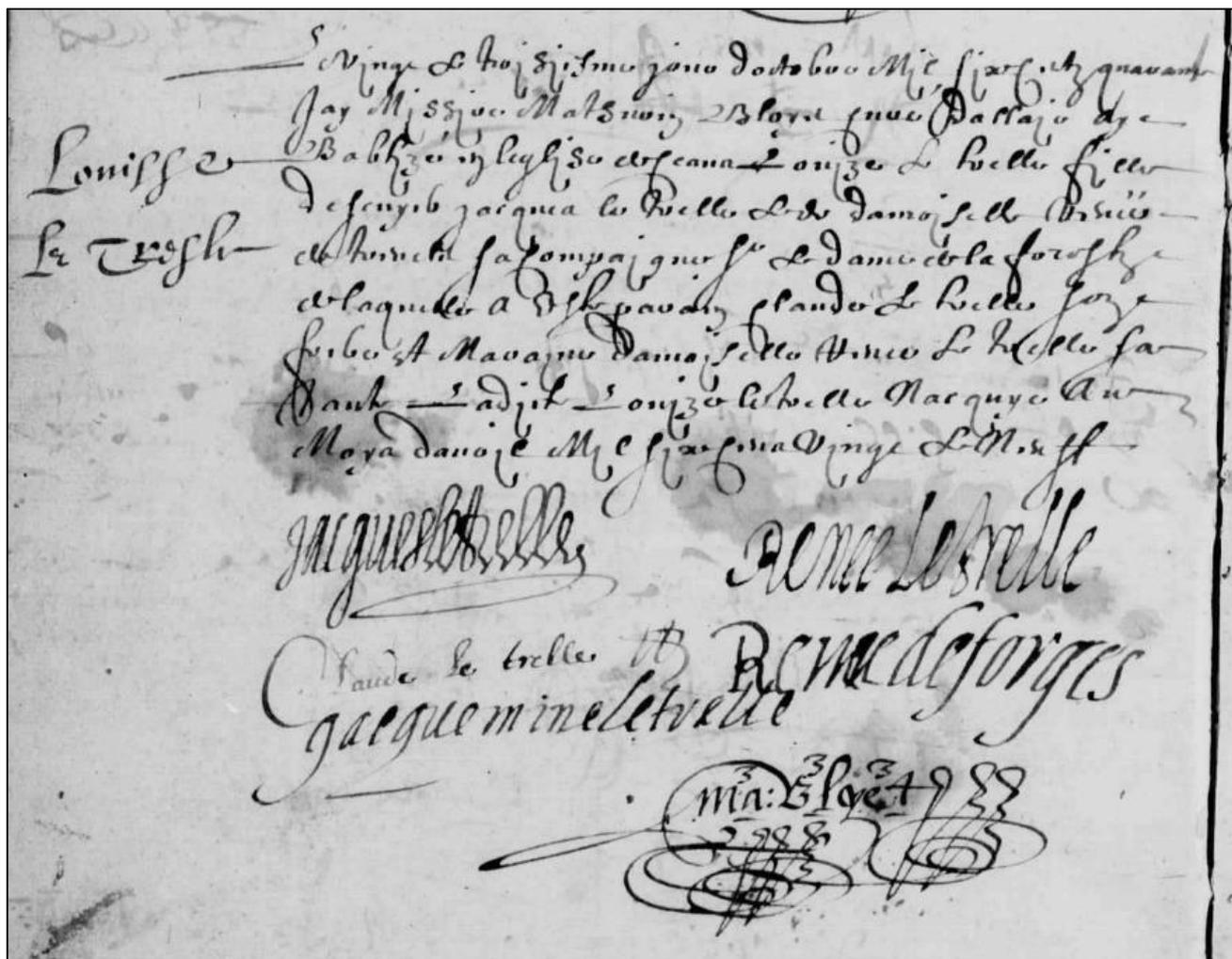


D'azur au cygne d'argent becqué et membré de sable.

Louise Le Tresle, née le 23 octobre 1640 à Allaire (Morbihan)⁴, est la fille de Jean Le Tresle, seigneur de Kerroland, de la Forest et du Vaudepierre, et de René de Trévélec, dame de la Forge.

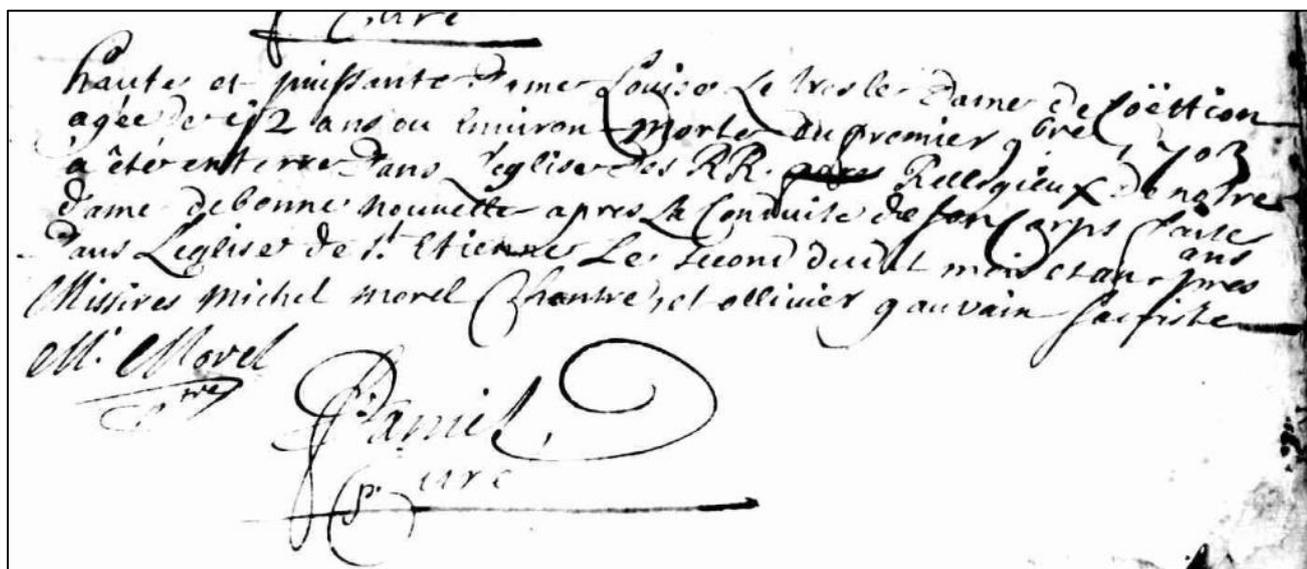


Jacques Le Tresle (-avant 1670)
épouse
Renée de Trévélec



⁴ Archives du Morbihan, Allaire, Registre des baptêmes 1638/1668 : <https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/ark:/15049/vta544a1ab23cab1/daogrp/0/36>

Elle est décédée le 1^{er} novembre 1703 à Rennes (Ille-et-Vilaine)⁵ et inhumée le 2 novembre 1703 dans l'église des religieux de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle [couvent des Jacobins], à Rennes (Ille-et-Vilaine).



Ensemble, ils ont eu sept enfants⁶ :

Jacques-Renaud de La Bourdonnaye, seigneur de Blossac (30 décembre 1660-14 décembre 1724)

Épouse le 30 octobre 1681

Louise-Claude Le Gonidec de Penlan (31 août 1668-22 décembre 1723)

Marie-Françoise de La Bourdonnaye⁷ (27 décembre 1664⁸-23 avril 1715)

Épouse le 20 décembre 1676 (premier lit)

Florian-Louis Jacquelot, seigneur de La Motte (15 janvier 1655⁹-22 octobre 1692)

Épouse (second lit)

Jean de Vay

Renée-Louise de La Bourdonnaye (~1663- 24 août 1693), religieuse hospitalière

Françoise-Péronnelle de La Bourdonnaye (27 décembre 1664¹⁰-2 mars 1688)

Épouse le 13 février 1684

Maurice Thépault (15 septembre 1652-)

Jean-Louis de La Bourdonnaye (27 octobre 1665¹¹-)

Jean-Louis de La Bourdonnaye (25 février 1667¹¹-21 février 1745), évêque de Léon

Charles de La Bourdonnaye (-† avant 1672)

⁵ Archives municipales de Rennes (Ille-et-Vilaine), Saint-Étienne, Registre des baptêmes, mariages et sépultures (27/01/1697-14/01/1708) : <https://www.archives.rennes.fr/ark:/74559/70994.423637/dao/0/296>

⁶ D'un premier mariage en 1651 avec Anne du Bot (décédée après 1654), Louis avait eu deux enfants, Yves-Marie (1653-1726) qui épousera en 1687 Catherine de Ribeyre (†1711) et Anne-Catherine (1654-1743) qui épousera en 1672 Gabriel de Boisgelin de Cucé (1649-1730).

⁷ L'auteur du présent document est un descendant de Marie-Françoise et de Florian de Jacquelot et plus précisément de la branche du Boisrouvray de cette famille. Il est aussi un descendant du fils du frère du père de Louise Le Tresle, Marc Le Tresle de Kerbernard, et est encore propriétaire du manoir de Kerbernard que ce Marc avait acheté le 24 mars 1623 sur la commune d'Assérac (Loire-Atlantique), à 25 km de Guérande (Loire-Atlantique).

⁸ Cérémonies de baptême le 5 novembre 1668 à Ruffiac (Morbihan).

⁹ Baptisé le 30 avril 1667 à Guidel (Morbihan).

¹⁰ Cérémonies de baptême le 5 novembre 1668 à Ruffiac (Morbihan).

¹¹ Cérémonies de baptême le 8 février 1670 à Ruffiac (Morbihan), les deux Jean-Louis étant baptisés le même jour et les deux actes de baptême étant strictement consécutifs sur le registre :

<https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/ark:/15049/vta544887273754d/daogrp/0/30>

Louis de La Bourdonnaye est décédé le 7 février 1699 à Rennes, et a été inhumé le 9 février 1699 en la chapelle de Bonne-Nouvelle du couvent des Jacobins, à Rennes (Ille-et-Vilaine)¹².

Messire Louis de La Bourdonnaye seigneur de
 cette comté de Rennes en son parlement de
 Bretagne aagé des 69 ans de l'année du présent
 de l'année a été conduit en la chapelle de Bonne-Nouvelle
 de la ville de Rennes par ses exécuteurs testamentaires
 Jean Goussier, pour y être inhumé comme il lui
 a plu et ainsi qu'il est contenu en son testament
 de l'année 1677 par lequel il a légué sa sépulture
 à la chapelle de Bonne-Nouvelle de la ville de Rennes
 par son testament de l'année 1677 par lequel il a légué sa
 sépulture à la chapelle de Bonne-Nouvelle de la ville de Rennes
 par son testament de l'année 1677 par lequel il a légué sa
 sépulture à la chapelle de Bonne-Nouvelle de la ville de Rennes

Comme toute « la bonne société rennaise », Louis de La Bourdonnaye a souhaité être inhumé dans la chapelle de Bonne-Nouvelle, au plus près possible du tableau de Notre-Dame de la Bonne-Nouvelle alors présenté dans le couvent des Jacobins à Rennes.

Il a toutefois demandé que son cœur soit ramené dans l'église de Ruffiac (Morbihan). Le cœur de Louis de La Bourdonnaye a été extrait de sa cage thoracique avant son inhumation dans la chapelle du couvent des Jacobins à Rennes et placé dans un cardiotaphe¹³ en plomb. Le 17 septembre 1699¹⁴, le cardiotaphe a été inhumé à Ruffiac « dans un tombeau à gauche de celui de monsieur son père [Charles de La Bourdonnaye] qui est le troisième de son enfeu à droit en montant le chœur de l'église touchant d'un bout la balustrade du sanctuaire pour y rester jusqu'à ce qu'il plaise à son illustre famille de lui faire ériger un ambon digne de sa mémoire à leur dévotion et à leur volonté. » L'acte précise que « le décès du dit seigneur arriva le septième de ce mois et que son corps fut enseveli dans l'église de Bonne-Nouvelle chez les pères jacobins à Rennes le neuf en suivant. »

Messire Louis de La Bourdonnaye seigneur de
 cette comté de Rennes en son parlement de
 Bretagne aagé des 69 ans de l'année du présent
 de l'année a été conduit en la chapelle de Bonne-Nouvelle
 de la ville de Rennes par ses exécuteurs testamentaires
 Jean Goussier, pour y être inhumé comme il lui
 a plu et ainsi qu'il est contenu en son testament
 de l'année 1677 par lequel il a légué sa sépulture
 à la chapelle de Bonne-Nouvelle de la ville de Rennes
 par son testament de l'année 1677 par lequel il a légué sa
 sépulture à la chapelle de Bonne-Nouvelle de la ville de Rennes
 par son testament de l'année 1677 par lequel il a légué sa
 sépulture à la chapelle de Bonne-Nouvelle de la ville de Rennes

¹² Archives municipales de Rennes (Ille-et-Vilaine, Saint-Étienne, Registre des baptêmes, mariages et sépultures (27/01/1697-14/01/1708) : <https://www.archives.rennes.fr/ark:/74559/70994.423637/dao/0/83>
 Sur l'acte d'inhumation, il est mentionné qu'il est âgé de 69 ans alors qu'il en avait 72 puisqu'il était né le 12 janvier 1627 à Maure-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).

¹³ Un cardiotaphe est un urne en forme de cœur recueillant le cœur d'une personne. Il peut aussi être appelé urne cordiforme, carditaphe ou tombeau de cœur.

¹⁴ Archives départementales du Morbihan, Ruffiac, Registre des baptêmes, mariages et sépultures (1698-1750) : <https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/ark:/15049/vta544887280448e/daogrp/0/21>

Paroisse Confrérie des
 Venerables de Mispire
 Resteur de Mispire de
 qui present l'a introduit. Et apres luy avoir rendu nos
 Devoirs de offices priere a notre possible jointement avec
 Messieurs Les Recteurs Des paroisses: Paro. Treal, St. Laurent.
 assistés de leur Clerge' Il a été inhumé dans un tombeau a
 gauche de celui de son Monsieur son pere, qui est la
 troisième de son Costé a droit en montant le pour de
 l'Eglise touchant d'un bout a la Balustrade du costé d'ici
 pour y rector jusqu'a ce qu'il plaise a son Illustre famille
 de luy faire eriger un tombeau. Signe de sa memoire a leur
 Devotion par leur Volonté. Le dit sieur Resteur de Guichen
 m'a assuré que le Corps dudit seigneur arriva le septième
 de ce mois, et que son corps fut enseveli dans l'Eglise de
 bonne nouvelle chez les peres Jacobins a Rennes le neuf en
 suivant.



mis entre Les mains
 Joseph Bonel sieur
 Le prouvoise de Guichen

Joseph Presnez
 Recteur de Guichen

Louis de La Bourdonnaye
 sieur de la Barre de Blouay

Venerables de Mispire
 Resteur de Mispire

Le dépôt du cardiotaphe de Louis de La Bourdonnaye est commenté par Hervé du Halgouët dans ses « Trésors du Passé » publiés dans le bulletin de la Société polymathique du Morbihan¹⁵.

¹⁵ Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, Années 1946-1947 (1^{er} janvier 1948), sur le site de la Bibliothèque nationale de France : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t5347832r> (vues 63 et 64)

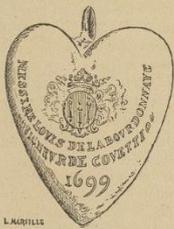
Le cœur du Comte de Couetton

Au cours de notre étude des campagnes de l'Ancienne France, il nous a été donné de rencontrer, dans les documents consultés, les obsèques de hauts seigneurs fonciers qui avaient prévu le partage de leur dépouille (1). Nous constatons que, par suite de dernières volontés, le corps allait reposer à l'ombre pieuse d'un couvent où le défunt s'était assuré des prières, tandis que le cœur, enfermé dans une monture de plomb, restait au lieu de la résidence principale, et y recevait les honneurs paroissiaux. L'église paroissiale, édifiée au fief de la seigneurie, donnait au titulaire de celle-ci le titre de « fondateur et premier prééminencier » avec tous les privilèges honorifiques qui s'y attachaient.

L'ensevelissement dans une chapelle ou une église conventuelle se justifiait surtout par une fondation ancestrale, à l'époque de la construction de celle-ci, en prévision précisément d'un droit de tombe ou d'enfeu.

Certains seigneurs partageaient leur dépouille même entre deux sièges de seigneuries.

(1) Bulletin de la Société Polymathique, Vannes, 1946 : *Nos campagnes à travers les registres paroissiaux.*



L'usage dont nous venons de parler se pratiquait encore au XVII^e, mais exceptionnellement semble-t-il. Jusqu'ici nous ne connaissons en Bretagne que l'enveloppe de plomb du cœur d'Anne de Bretagne, pieusement conservée au musée de Nantes parmi beaucoup d'autres reliques du passé. L'église de Ruffiac a récemment livré aux curieux le cœur, sous plomb, d'un de ses anciens seigneurs.

Voici d'ailleurs résumé l'acte de catholicité qui se rapporte à celui-ci : le 17 Février de l'an 1699 fut déposé dans l'église de Ruffiac, le cœur de haut et puissant seigneur messire Louis de la Bourdonnaye, chevalier, comte de Couetton, fondateur de la dite église et seigneur de la paroisse, décédé le 7 du même mois et inhumé le 9 dans l'église Bonne Nouvelle chez les PP. Jacobins à Rennes. Comme il convient, la châsse, en forme de cœur, est frappée sur la face d'un grand blason couronné aux armes de la Bourdonnaye, encadré en demi cercle par l'inscription des noms du défunt et de la date du dépôt dans l'église de Ruffiac. Sur la représentation que nous donnons, on distinguera un anneau qui dut servir au transport et à la suspension de l'objet.

Coëtion ou Couetton a-t-il été réellement érigé en Vicomté, l'an 1647, comme certains généalogistes le prétendent ; nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, en ce temps, les La Bourdonnaye se rangeaient parmi les familles importantes de la province, tant par leurs biens que par le nombre de leurs représentants. Louis de La Bourdonnaye, à titre de chef de nom et d'armes de sa lignée, de conseiller du Roi en ses conseils et membre du parlement de Bretagne, dut recueillir à Ruffiac, le 17 Février 1699, beaucoup de démonstrations extérieures dont le reste de sa dépouille mortelle nous transmet le souvenir. L'église paroissiale lui est restée fidèle ; dans l'épaisseur d'un de ses murs intérieurs, a été aménagée une petite case, fermée d'une plaque de marbre derrière laquelle se tient toujours le cœur du comte de Couetton, gage de son attachement à la terre et aux habitants de Ruffiac.

**Reliquaire morphologique de Louis de La Bourdonnaye
Ruffiac (Ille-et-Vilaine)**



© Archives départementales du Morbihan

Le service Patrimoine et Archives du Département du Morbihan conserve un **cliché photographique** (en noir et blanc) non daté représentant le cardiotope de Louis de La Bourdonnaye¹⁶.

Le service de l'inventaire de la Région Bretagne fait état d'un **reliquaire morphologique** (cœur-reliquaire)¹⁷ dans l'église paroissiale Saint-Pierre Saint-Paul de Ruffiac (Ille-et-Vilaine).

Cet objet (œuvre-objet), qui n'a pas été présenté lors de l'enquête de 1985¹⁸, est en plomb fondu et gravé, d'une forme régulière d'un cœur avec anneau mobile pour le suspendre, d'une hauteur de 17 cm pour une largeur de 10 cm, et portant une inscription « MESSIRE VOVIS DE LA BOVRDONNAYE SEIGNEUR DE COVETTION 1699 » entourant les armoiries de la famille de La Bourdonnaye : *de gueules à trois bourdons d'argent en pal*.

Le service indique que cet objet serait propriété publique¹⁹.

¹⁶ Archives départementales du Morbihan, Patrimoine et archives :

<https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/ark:/15049/893428.893429>

¹⁷ Service de l'inventaire de la Région Bretagne, Inventaire topographique sur le canton de Malestroit, 1985 :

<https://www.patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/IM56001698>

¹⁸ Aucun cliché photographique ne figure à l'inventaire. L'objet n'ayant pas été présenté lors de l'opération d'inventaire, son état reste inconnu.

¹⁹ S'agissant de « restes humains » et donc d'une sépulture, il n'est pas du tout évident que cet objet puisse avoir acquis le statut de propriété publique (article 16-1 du code civil). Ce même code dispose en son article L. 16-1-1 que « *Le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort* » et, par ailleurs, les atteintes à l'intégrité d'un cadavre sont réprimées par le code pénal (article 225-17) tout comme les violations des volontés du défunt lors de funérailles (article L433-21-1).

L'église Saint-Pierre Saint-Paul Ruffiac (Ille-et-Vilaine)

Selon divers documents, l'église Saint-Pierre de Ruffiac fut reconstruite au XII^e siècle et aurait été fortement remaniée au XVI^e siècle. Louis de La Bourdonnaye, propriétaire du manoir de Coëtion, sur le territoire de Ruffiac, l'aurait remaniée au milieu du XVII^e siècle.

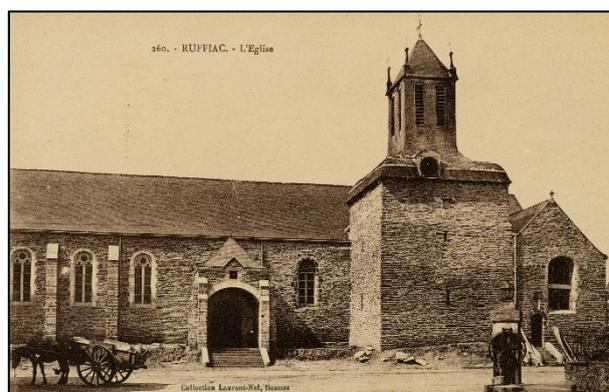
Elle aurait aussi été totalement reconstruite en 1921 sous la direction d'Edmond-Joseph Caubert de Cléry, architecte à Vannes. Et le clocher a été reconstruit en 1954/1955. L'église a été entièrement restaurée en 1966²⁰.

Les clichés photographiques librement disponibles révèlent que les travaux de 1920/1921 n'ont pas été ceux d'une reconstruction puisque, même si ces travaux ont été très importants, la plupart des maçonneries a été conservée. La charpente a été soit refaite à neuf soit démontée puis remontée. En tout état de cause, le pignon est de l'église a été conservé avec sa grande baie axiale et le renfort en maçonnerie en dessous ainsi que la partie basse de l'ancien clocher.

Antérieurement à 1921, l'ancien clocher a connu au moins deux flèches différentes et les clichés disponibles ne permettent pas clairement une datation. Ainsi, en 1921 (cliché n° 3), le clocher porterait une flèche très élevée qui, alors, aurait été restituée postérieurement à 1908 (cliché n° 2) ?

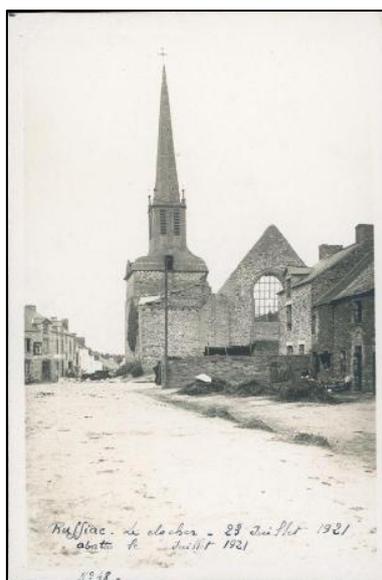


Cliché n° 1 (DR) : date non connue, antérieure à 1908 : le clocher porte une flèche élevée



Cliché n° 2 (DR) : postérieur à 1908.

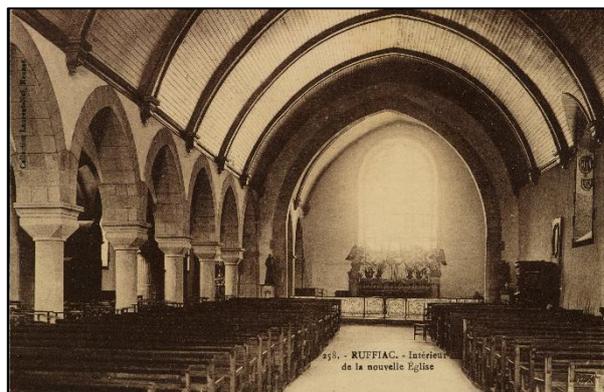
Le clocher a perdu sa flèche élevée et trois baies ont été ouvertes dans le mur gouttereau sud



Cliché n° 3 (DR) : état des travaux le 23 juillet 1921. « Le clocher a été abattu le juillet 1921 »
Le pignon est toujours en place, la toiture et la charpente ont été déposées.
Le clocher est toujours en place et il porte une flèche élevée restituée au début du XX^e siècle.
Il est mentionné que ce clocher a été abattu en juillet 1921

²⁰ Plaquette municipale « Quelques pas dans Ruffiac » (non datée), qui n'est plus librement disponible sur Internet.

Quoiqu'il en soit, la partie inférieure du clocher, aujourd'hui affectée en sacristie, a été conservée surmontée d'un pignon triangulaire et percée de trois baies côté sud dont une porte d'accès. Le mur gouttereau sud subsiste avec son porche extérieur couvrant la porte d'entrée latérale. Il a conservé sa baie unique historique et a été percé dans sa partie ouest de trois nouvelles baies.



Cliché n° 4 (DR) : date non connue, probablement antérieure à 1908

Cliché n° 5 (DR) : postérieure à 1908 et contemporaine au cliché n° 2



Cliché n° 6 : vue intérieure en juillet 2025

À l'intérieur et avec les éléments disponibles, il apparaît que la voûte de bois a été restituée et le décor largement simplifié.

La baie historique est à deux lancettes sous oculus, ce dernier accueillant les armes de la famille de La Bourdonnaye portées inclinées par deux lions et couronnée (couronne de duc ?) au-dessus de la devise « Pro Aris et Focis²¹ ».

Les ébrasements de la baie portent de chaque côté les armes de La Bourdonnaye (*De gueules à trois bourdons de pèlerin d'argent*) et de La Ruée (*D'argent à trois branches de rue de sinople*) : Jean de la Bourdonnaye (5 juillet 1633-23 juin 1695) était le frère cadet de Louis et il avait épousé le 1^{er} mai 1652 Louise de La Ruée (1635-9 avril 1681).

²¹ Pour nos autels et nos foyers



Jean de La Bourdonnaye (1633-1695)
épouse en 1652
Louise de La Ruée (1635-1681)



Cliché n° 7 : baie historique du vitrail de la famille de La Bourdonnaye

Il est probable que les aménagements intérieurs au fil du temps ou ceux de 1920/1921 ont supprimé l'enfeu qui accueillait les sépultures de la famille de La Bourdonnaye.

Une niche a donc été creusée dans le mur gouttereau sud, en dessous de la baie équipée des vitraux portant les armes de la famille, pour recevoir le cardiotaphe de Louis de La Bourdonnaye. Cette niche est fermée par une plaque de marbre blanc portant une mention est les armes La Bourdonnaye.



Cliché n° 8 : baie historique et plaque de marbre

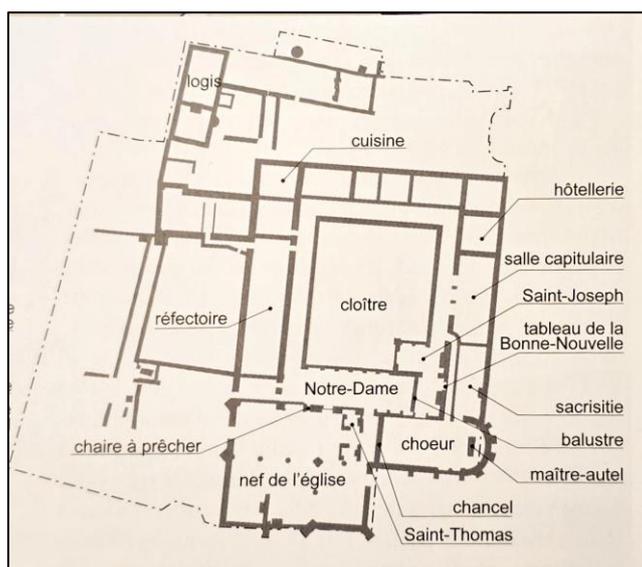


Cliché n° 9 : plaque fermant la niche accueillant le cardiotaphe

Couvent des Jacobins à Rennes (Ille-et-Vilaine)

Fouilles archéologiques en 2013

Entre 2013 et 2018, des fouilles archéologiques ont été réalisées par l'Inrap en préalable à l'aménagement du couvent des Jacobins de Rennes en centre de congrès²². À cette occasion, plus d'un millier de sépultures ont été mises au jour²³, dont l'une s'est révélée être celle de Louise de Quengo, inhumée en 1656 dans un cercueil de plomb²⁴. La dépouille de Louise a fait l'objet d'études sérieuses et d'une publication²⁵. Quatre autres cercueils de plomb ont été dégagés, l'un d'eux contenant une dépouille à la cage thoracique ouverte. Or l'on sait que Louis de La Bourdonnaye a été inhumé dans la chapelle de Bonne-Nouvelle, au plus près du tableau représentant Notre-Dame de Bonne-Nouvelle alors présentée dans cette chapelle²⁶, et que son cœur avait été extrait pour être déposé dans l'église de Ruffiac (Ille-et-Vilaine). Il est donc possible sinon probable que cette dépouille était bien celle de Louis.



Cliché n° 10 : plan du couvent des Jacobins



Cliché n° 11 : vue des fouilles dans la chapelle



Cliché n° 12 : quelques cercueils en plomb

© INRAP

²² Institut national de recherches archéologiques préventives : <https://www.inrap.fr/couvent-des-jacobins-1312>

²³ Louise de Quengo, née en 1584 et inhumée en 1656 - Musée de Bretagne : <http://www.collections.musee-bretagne.fr/ark:/83011/FLMjo413043>

²⁴ L'exceptionnelle sépulture de Louise de Quengo dame du XVII^e siècle : https://www.youtube.com/watch?v=KsGJvsBte_8

²⁵ Presses Universitaires de Rennes : <https://pur-editions.fr/product/6957/louise-de-quengo-une-bretonne-du-xvii-e-siecle>

²⁶ Ce tableau miraculeux datant du XV^e siècle représentant la Vierge protégeant les habitants de Rennes est aujourd'hui présenté dans la Basilique Saint-Aubin en Notre-Dame de Bonne Nouvelle, toute proche de l'ancien couvent.